

Mission pesticides
Rue Crec'h Ugen
22 810 Belle-Isle-en-Terre
02 96 21 14 70
pesticides@eau-et-rivieres.org

À Belle-Isle-en-Terre, le 23 mai 2019

Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne
Préfecture de Bretagne
3, avenue de la Préfecture
35 000 RENNES

Objet : Restriction de l'usage des pesticides en Bretagne

Madame la Préfète,

Notre association fête ses 50 ans cette année. Durant ces cinquante années mises au service de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques de notre région, des progrès ont été faits, des batailles gagnées, des pollutions évitées, des pollueurs condamnés, des pratiques vertueuses récompensées. Néanmoins, dans la lutte contre l'usage des pesticides, d'importants progrès restent à faire.

L'utilisation des pesticides pose de redoutables problèmes de santé publique et d'environnement (biodiversité, eau, air, sol). Pour atteindre l'objectif de réduction de l'usage de 25 % des pesticides en 2020, fixé par le gouvernement, il est impératif d'impulser immédiatement une évolution dans les pratiques des professionnels utilisateurs de pesticides. L'agriculture, en tant que plus grande utilisatrice de ces toxiques, est celle qui a le plus grand défi à relever. Les collectivités et les entreprises (Réseau Ferré de France y compris), comme les professionnels du paysage doivent aussi impérativement mener cette mutation de leurs pratiques.

Les herbicides sont les produits les plus fréquemment retrouvés dans nos cours d'eau bretons (plus de 55 % des substances actives quantifiées en 2017). Le glyphosate et sa molécule de dégradation, l'AMPA, sont depuis des années les molécules les plus souvent mesurées dans nos rivières ; retrouvés dans, respectivement 43,8 % et 75,5 % des prélèvements analysés en 2017. Sans compter les désherbants interdits depuis des années dont nos cours d'eau charrient toujours les molécules de dégradation (atrazine, métolachlore, ...). En outre, certaines matières actives s'avèrent problématiques pour la production d'eau potable car impossibles à retenir dans les systèmes de filtration des usines de traitement. Ces résultats déplorables sont le fruit d'une utilisation importante, souvent abusive, des désherbants en Bretagne. En témoignent les résultats de l'opération de recensement participatif #STOP Champs orange lancée par notre association fin mars. En un mois, près de 400 signalements de champs désherbés nous sont parvenus des 4 coins de la Bretagne. Ce recensement nous a permis de constater que cette pratique de désherbage, bien qu'évitabile puisque des alternatives existent, est

• Siège social

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRRE
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

encore très courante. Il a aussi permis de mesurer à quel point les bretons sont heurtés par ces champs jaunis, eux qui depuis plusieurs années ne croisent plus de fossés dans cet état.

Les actions volontaires et la sensibilisation sont indispensables pour éveiller les consciences et impulser les changements, mais elles montrent tôt ou tard leurs limites. Des moyens financiers conséquents ont été alloués depuis presque 30 ans en Bretagne pour la sensibilisation des particuliers et des collectivités aux dangers des pesticides et à la connaissance de leurs alternatives. Notre association a participé et participe d'ailleurs toujours activement à leur mise en œuvre.

Les professionnels de l'agriculture ou du paysage ont aussi été destinataires d'actions individuelles ou collectives sur cette thématique. Certains ont d'ailleurs démontré leur capacité à améliorer leur pratique quand d'autres prouvent chaque jour qu'il est possible de faire sans. Néanmoins la réglementation s'est considérablement durcie uniquement pour les particuliers et les collectivités.

Beaucoup de nos agriculteurs sont reconnus malades d'avoir utilisé ces toxiques. Nos concitoyens sont aujourd'hui pleinement conscients des dangers de l'exposition à ces produits ; pour certains leur santé en est déjà affectée. D'ailleurs toutes les analyses des urines des humains volontaires révèlent des teneurs importantes en glyphosate. Comment peut-on accepter que les particuliers, qui se sont vus interdire l'usage d'un grand nombre de pesticides chez eux, doivent maintenant sans réagir en subir l'utilisation dans leur environnement immédiat et la présence dans certains produits de consommation courante ?

Pour Eau & Rivières de Bretagne, il est indispensable et urgent d'interdire tous les pesticides de synthèse. Dans cette attente, plusieurs mesures doivent être prises afin de réduire fortement l'exposition des populations à ces poisons. Nous vous demandons des mesures immédiates :

- interdire toute application de désherbant total en plein sur les parcelles agricoles, quelle que soit la culture présente, précédente ou à venir ;
- interdire toute application de pesticides en plein sur les zones humides ;
- interdire toute application de pesticides sur les talus ;
- interdire toute application de pesticides sur une bande de 150 mètres autour des habitations
- interdire toute application de pesticides en périphérie des parcelles afin de préserver la faune et la flore présente (zones non-cultivées adjacentes) et en assurer le contrôle.

La Bretagne a été une région pionnière en 2005 en interdisant l'application des pesticides sur les fossés et les points d'eau. Nous ne doutons pas que vous ferez preuve, comme vos prédécesseurs, de clairvoyance et sommes certains que celle-ci vous intimera l'impérieuse nécessité de protéger la santé des bretons et de leur patrimoine naturel.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à la présente et des suites favorables que vous ne manquerez pas de lui donner. Dans cette attente, nous vous prions d'agrérer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.

Alain BONNEC,

Président



Pièce jointe : Planche photographique issue du recensement participatif #STOP Champs orange.

• Siège social

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRÉ
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

ASSOCIATION RÉGIONALE AGRÉÉE DE PROTECTION DE LA NATURE, DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT





• Siège social

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRÉ
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org



ASSOCIATION RÉGIONALE AGRÉÉE DE PROTECTION DE LA NATURE, DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT





• Siège social

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRÉ
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

ASSOCIATION RÉGIONALE AGRÉÉE DE PROTECTION DE LA NATURE, DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT





• Siège social

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

ASSOCIATION RÉGIONALE AGRÉÉE DE PROTECTION DE LA NATURE, DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET D'ÉDUCATION POPULAIRE
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT

